

ASTHME
SPECIALITES
RENOMMEES
Laboratoires scientifiques
de la
PHARM. DU TRICHON
ROUBAIX
Docteur VERTHAEGHE
Remède, tous les jours
Mon appareil classique

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord et limitrophes: 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 75.00
France et Belgique: 3 mois, 28.00; 6 mois, 48.00; 1 an, 80.00
Etranger: Tarif A: 35.00; 40.00; 140.00
Tarif B: 50.00; 100.00; 200.00

ANNONCES: ROUBAIX: 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 24 et 1908. Inter. 6.
TOURCOING: 33, rue Carnot, Tél. 37.
LILLE: 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.
PARIS: 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

Chèques postaux: 87 Lille.

Afin de satisfaire les
milliers de clients qui
s'ont pu être servis, nous
maintenons nos prix de
BRADERIE
PALAIS
DE LA NOUVEAUTE
29, Rue Pierre-Molle, 29
ROUBAIX

BILLET PARISIEN Le décret de clôture

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 26 JUILLET. (MINUIT).
La journée politique a été marquée par un coup de théâtre qui a provoqué à la Chambre et même au Sénat une agitation dont on a pu croire un moment qu'elle allait prendre des proportions graves.
Le Gouvernement, déjouant toutes les prévisions a décidé en hâte de mettre les Chambres en vacances ce soir même. Le décret de clôture, lu au Palais Bourbon par M. Barthou, fut accueilli par les vociférations de la gauche. Quelques députés n'hésitèrent pas à prononcer le mot de « coup d'Etat ». Les adversaires du Cabinet, profitant de la surprise et de la décision gouvernementale plaignant l'assemblée, réussissant à faire retomber en signe de protestation par 276 voix contre 252 l'ordre du jour de la séance. Ce n'est que trois quarts d'heure plus tard, après une suspension de séance, que cet ordre du jour fut adopté, non sans que le chef socialiste, M. Léon Blum eût indiqué que son vote précédent, la Chambre avait voulu manifester sa méfiance envers le Gouvernement.
Empressons-nous d'ajouter que cette interpellation fut accueillie par les protestations véhémentes de la droite et du centre.
Celle clôture brusquée de la session parlementaire comporte évidemment des inconvénients. Le pays attendait la liquidation de plusieurs questions pendantes. C'est ainsi qu'il eût été expédient de voter le collectif de juin avec les dégrèvements que comportent les textes gouvernementaux. Un vote rapide s'imposait d'autant plus que depuis ces dégrèvements ont été promis, les transactions immobilières ont été ralenties au point d'être suspendues. Le vote de l'amnistie en faveur des Alliés condamnés était également attendu dans nos provinces recouvrées; l'ajournement de cette mesure d'apaisement risque donc de nous éloigner du but recherché par le Gouvernement. Mais à qui la faute?
Le Gouvernement était intéressé tout le premier à ce que la session parlementaire ne s'achevât pas sans que le terrain fût déblayé. Mais en présence d'une opposition sans scrupule, pouvait-il courir le risque d'être renversé ou de voir son autorité affaiblie au moment même où les négociations internationales vont s'engager? L'incohérence des dernières journées parlementaires dont le sort de la proposition Lillaz donna la mesure, avait assez duré. Le Sénat ayant ratifié ce soir les accords sur les dettes, il était temps que le Cabinet travaillât en paix à définir la position de la France à la Conférence de La Haye.
Enfin, au dernier moment, nous apprenions que M. Poincaré, dont l'état de santé sans cesse inquiétant risquait de le tenir éloigné quelque temps encore des affaires politiques, a décidé d'envoyer sa démission à M. le Président de la République. Cette décision sa grave n'est sans doute pas étrangère à la clôture prématurée de la session parlementaire.

La Belgique accepte La Haye comme siège de la prochaine Conférence internationale

Bruxelles, 26 juillet. — Le chargé d'affaires de Grande-Bretagne et le chargé d'affaires de France ont fait, après de M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, une démarche tendant à l'adoption de La Haye comme siège de la conférence.
M. Hymans, après avoir conféré avec le premier ministre, a répondu que le gouvernement belge, désireux de permettre une entente sur une question qui suscite de controverses depuis plusieurs semaines, acquiescail à cette proposition.

L'envoyé de Nankin a rencontré le consul soviétique de Kharbine

Le général Tchany Tso Liang, envoyé par les autorités de Moukden, sur l'ordre de Nankin, a rencontré, à Tchang-Tchou, le consul soviétique de Kharbine, M. Melnikoff, à qui il a expliqué que le général Lou avait outrepassé ses droits en congédiant les principaux fonctionnaires russes. Il a affirmé que la Chine reconnaissait le principe d'un contrôle sur le chemin de fer oriental chinois. Cette déclaration a ouvert la voie aux négociations.

Alain Gerbault est arrivé au Havre



Alain Gerbault qu'on voit ici photographié à bord de son cotre, le « Firecrest », est arrivé au Havre vendredi à 10 h.

M. Poincaré malade voudrait démissionner

PARIS, 26 juillet. — Suivant des informations de source très sûres, recueillies dans les couloirs du Sénat, près de personnalités des plus qualifiées, M. Raymond Poincaré aurait résolu d'offrir sa démission, dès ce soir, au chef de l'Etat.
On indique que le Président du Conseil, devant sous peu entrer dans une maison de santé, pour y subir une opération grave, n'a pas voulu, dans les circonstances présentes de la politique extérieure, conserver la charge du pouvoir, alors qu'il ne pourrait se rendre à la Conférence internationale si importante qui va s'ouvrir le 6 août à La Haye.
La nouvelle de la démission de M. Poincaré serait rendue officielle, ce soir, à l'issue du Conseil de Cabinet, qui doit s'ouvrir à 22 h., au quai d'Orsay.
On s'accorde généralement à penser que M. Gaston Doumergue fera appel à M. A. Briand, pour lui demander d'accepter la mission de constituer le nouveau Gouvernement.
Enfin, on ajoutait que selon toute vraisemblance, le nouveau Gouvernement devrait convoquer le Parlement, dès sa constitution, pour se présenter à lui.
La nouvelle de la démission certaine de M. Poincaré, a causé dans les couloirs du Sénat, la plus vive émotion. Tous les collègues du sénateur de la Meuse étaient unanimes à regretter que le Président du Conseil soit, aujourd'hui, dans l'obligation de résigner ses fonctions, dans des circonstances aussi pénibles pour lui, que pour son entourage.

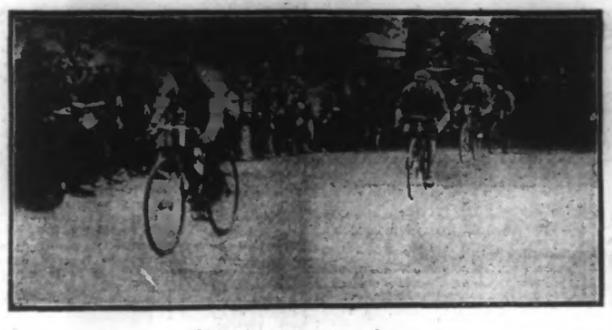
MM. Barthou et Briand sont chargés de faire une démarche auprès du Président du Conseil

M. Raymond Poincaré a informé, ce soir, ses collaborateurs de la nécessité où il se trouve de subir une intervention chirurgicale qui l'immobilisera pendant deux ou trois mois et de sa décision de remettre au Président de la République sa démission.
Les membres du Gouvernement se sont réunis à 22 h., en Conseil de Cabinet, au ministère des Affaires étrangères.
Le Conseil, profondément ému par cette nouvelle, a décidé de confier à MM. Louis Barthou et Aristide Briand la mission d'aller exprimer au Président du Conseil le dévouement et l'affectueuse sympathie du Cabinet et d'insister, auprès de lui, pour qu'il accepte, tout en prenant le repos nécessaire à son rétablissement, de rester à la tête du Gouvernement.
MM. Louis Barthou et Aristide Briand se rendront, demain matin, rue Marbeau, pour s'acquitter de leur mission. Le Conseil des ministres qui devait se réunir, à 9 h. 30, à l'Élysée, aura lieu, en conséquence, à 10 h. 30.

Des terrassiers en grève coupent les câbles téléphoniques reliant la Préfecture de police aux six casernes de la Garde républicaine

PARIS, 26 juillet. — La préfecture de police signale que dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier, les lignes téléphoniques reliant le commandement central du préfet de police à cinq casernes de la garde républicaine avaient été coupées et que la nuit suivante la sixième ligne avait subi le même sort.
L'enquête ouverte par l'administration des P.T.T. et les services de police judiciaire a établi qu'il s'agit d'une destruction volontaire de câbles, faite en égout. Cette destruction a particulièrement gravé, et dont les conséquences étaient d'isoler le commandement de la garde républicaine à la préfecture, paraît avoir été opérée par des ouvriers terrassiers, travaillant dans un chantier voisin.
La police judiciaire a reçu des renseignements qui vont être vérifiés et qui sont de nature à mettre les enquêteurs sur la trace des coupables.

Le Belge Dewaele gagne brillamment l'étape : Charleville-Malo-les-Bains



L'ARRIVÉE AU CONTRÔLE DE LILLE
Rebry est en tête, suivi de Perrain, de Demuyssère et de Dewaele.

L'étape si redoutée des parés du Nord a été disputée hier et elle a été marquée au début par un incident assez grave. Cet incident fut provoqué non pas par le parcours difficile, mais tout simplement par une décision du directeur de la course, M. Desgranges, estimant en effet que l'étape Metz-Charleville aurait dû être couverte à une moyenne horaire de 34 kms 500, ce qui apparaît exagéré, malgré la distance très courte et le parfait état des routes. D'ailleurs après un mois d'efforts soutenus, les « géants » réalisèrent près de 34 kilomètres à l'heure, et en dépit de cette Yanneste, un des pionniers du sport nordiste, appelé pour ses affaires depuis très longtemps déjà à Paris, mais qui ne manque jamais une occasion de se joindre à ses nombreux amis du Nord; beaucoup de confrères régionaux, etc.
A 12 h. 50, un grand remous se produisit dans la foule, extrêmement dense. Les premiers font leur apparition, et sous les applaudissements d'une foule enthousiaste, ils signent rapidement au contrôle. Rebry, signe le premier, suivi de Perrain, Dewaele, Antonin Magne, Demuyssère, Van Bruaene, Pancera, qui sont comme les précédents très applaudis. Viennent ensuite Frantz, Charles Pélassier, Delbart, etc.
Nous quittons le contrôle de Lille et nous nous engageons à tous allures dans la direction de Castélet, Lomme, sur la grand-route d'Armentières. Les « géants » mènent un train d'enfer et il faut à notre puissante voiture mettre tous les « gaz » pour les rattraper. A Lomme, nous remontons successivement Delbart, en compagnie d'un autre touriste roulier, dont nous ne voyons pas le numéro; 500 mètres plus loin c'est Charles Pélassier qui roule solitairement et qui paraît fatigué. A Prémesses, c'est Laloux, qui passe très encouragé par les habitants que se sont donné rendez-vous, face à l'ancien château du comte d'Hespe, entièrement démolit. Frantz devance Laloux d'environ 500 mètres et se trouve à trois minutes du peloton de tête. Le Luxembourgeois forme tête baissée, et son allure est parfaite. Nous poursuivons notre route et nous rejoignons enfin le peloton de tête que Perrain conduit à 40 kilomètres à l'heure. Dewaele, Rebry, Vervaecke, Pancera, Demuyssère, A. Magne, Delannoy, Cardona se suivent dans cet ordre.
A l'entrée de La Chapelle d'Armentières, Rebry crève et le populaire « Gaston » met les bouchées doubles pour réparer. Dewaele et Delannoy ralentissent et attendent Rebry ainsi que la sortie de Baillet. Frantz qui a fait un retour formidable parvient à rejoindre les trois premiers cités et voilà nos quatre hommes qui se relèvent et à poussent comme des démons. Nous regardons notre compteur. Il marque 45 kilomètres. A ce train là ils ne tarderont pas à rejoindre le peloton de tête.

PEU AVANT LILLE, LEDUCQ A CREVÉ

On le voit ici, gonflant un boyau de rechange moyennant qui plaidait en leur faveur, M. Desgranges décide que les départs de l'étape Charleville-Malo-les-Bains seraient donnés séparément. Les coureurs et constructeurs de cycles protestèrent, mais rien ne put influencer le « Père Fouettard ». Nos lecteurs trouveront sous la rubrique « Vie Sportive » des détails sur ce point.
Deux groupes furent constitués, le premier appelé « groupe Frantz » et le second « groupe Dewaele ». A six heures, Frantz et ses hommes prirent le départ, et à 6 h. 10, ce fut au tour de Dewaele et de sa compagnie. Mais ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette décision du directeur de la grande épreuve n'était pas du goût des coureurs. En signe de protestation, le groupe Frantz décida de rouler à une allure extrêmement lente. Certains coureurs descendirent même de machine et effectuèrent quelques centaines de mètres à pied.
Derrière, le groupe Dewaele, qui avait tout à gagner de cette tactique, partit à bonne allure, et à une heure après avoir quitté Charleville, c'est-à-dire à environ 30 kilomètres du point de départ, Dewaele et ses hommes avaient rejoint les... grévistes. A leur tour ceux-ci imitèrent leurs camarades et pendant une bonne partie du parcours, jusqu'au port de Maubeuge, la cavalcade roula à une moyenne de quinze à vingt kilomètres à l'heure.
A la sortie de Maubeuge, Demuyssère creva, aussitôt le peloton pourtant si compact, accéléra l'allure. Ce fut le Lillois Perrain qui donna le signal de l'offensive. Dès lors, le train ne fit qu'augmenter et bientôt le peloton fut dilaté et se transforma en petits groupes, en tête desquels Dewaele, Rebry, Vervaecke, Perrain, Magne, Delannoy, etc.
Valenciennes fut atteinte à 11 h. 08, par les hommes précités, auxquels étaient venus se joindre Cardona, P. Magne, Merviel, Louesse et Bonduel. Ce fut alors une course folle vers Lille; les régionaux Perrain, Vervaecke, Rebry, Demuyssère, Van Bruaene et Proux, coulant se mettre en vedette dans la traversée de leur pays. A l'entrée de Lille P. Magne brisa sa fourche et réussit à trouver un cycliste complaisant, qui lui donna son vélo. Magne poursuivit donc la course sur une machine d'emprunt. Lille fut atteinte à 12 h. 04.

M. HENRI DESGRANGES, directeur de l'« Auto » et créateur du Tour de France. — A droite: M. JEAN DESRUELLES, qui officiait au contrôle de Lille

et en effet à Saint-Sylvestre-Cappel Demuyssère, Penain, Cardona, Vervaecke, Delannoy et Pancera sont rejoints. Ce groupe de dix hommes aborde la côte de Cassel, assez coriace et qui est pourtant montée allègrement. C'est un obstacle plutôt facile à surmonter pour les vainqueurs du Tourmalet et du Galibier!
Dewaele passe le premier au sommet. Il convient de dire que tous les hommes se tiennent de très près, et tous ensemble ils descendent Cassel à une allure vertigineuse. Jusqu'à Malo-les-Bains ils ne se quitteront pas sauf A. Magne et Perrain qui créveront entre Bergues et Dunkerque, mais merveilleux de courage parviendront à recoller.
Le digne de Malo est notre de monde. Le peloton aborde la belle ligne droite. Frantz démarre le premier et bientôt dix hommes nous font assister à un sprint impressionnant. Frantz franchit le premier la ligne blanche, suivi de Magne, Delannoy, Demuyssère, Dewaele, Vervaecke, Rebry, Cardona, Pancera et Perrain. Mais comme tous ces hommes, à l'exception de Dewaele, Vervaecke et Rebry, sont partis ce matin dix minutes plus tôt, c'est Dewaele qui gagne l'étape, tandis que Vervaecke et Rebry, prennent respectivement les deuxième et troisième places.
Les arrivées se succèdent, au milieu de la même animation. Malo-les-Bains, c'est une fois de plus affirmé digne d'être conservé comme terminus d'étape.
La tactique de Frantz et de ses cama-

Des fêtes grandioses auront lieu demain à Courtrai en l'honneur du Sacré-Cœur

Des fêtes grandioses se dérouleront demain dimanche à Courtrai, à l'occasion de la consécration officielle de la ville au Sacré-Cœur à qui une statue sera dédiée.
Il est bon de noter que Courtrai a mérité le nom de ville du Sacré-Cœur pour les 60 statues qu'elle a déjà installées dans ses murs depuis l'armistice. Aussi veut-elle, par la magnificence de ces fêtes, prouver que ce nom, elle le méritait sans restriction. C'est sa foi inébranlable qu'elle tient à affirmer une fois de plus.
Les fêtes qui ont été organisées revêtiront un caractère artistique inconnu jusqu'à présent. Tout ce qui fut fait jusqu'ici dans la région pâlit devant ces splendeurs. La ville toute entière minutieuse et admirable. De véritables merveilles ont été exécutées. Il y aura des concerts de carillon, un récital d'orgue. Une messe pontificale sera célébrée en plein air par Mgr Wafelaers, évêque de Bruges.
L'après-midi, à 15 h. 30, se dérouleront en ville six cortèges comportant 25.000 participants. Des groupes et des chars montreront d'une façon saisissante toutes les phases de la vie du Christ.
Une cantate sera donnée le soir à 20 h. 30 par 1.000 exécutants qui interpréteront les œuvres célèbres de Mendelssohn et Hamdal. Et cette journée se terminera par un embrasement féérique des tours du Broel et de l'église Saint-Martin.
Notons pour terminer que ces fêtes sont placées sous l'égide des autorités civiles et religieuses de la ville et de la province. Le souvenir en restera imprégnable dans l'esprit de tous ceux qui auront l'occasion d'y assister.

Le pain à 2 francs 20 dans le Nord

Par décision du Syndicat départemental de la boulangerie, approuvée par M. le Préfet du Nord et en raison de la hausse continue du prix des farines, le prix du pain sera porté dans le Nord à 2 fr. 20 le kilo, à partir de lundi prochain 29 juillet.

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE SE RENDRA EN BELGIQUE EN OCTOBRE

Accord vient d'être pris entre Paris et Bruxelles, pour la visite en Belgique de M. Doumergue, les 10, 11 et 12 octobre prochain.

gions leur a été funeste et grâce à celle-ci Dewaele et les hommes du deuxième groupe ont gagné dix précieuses minutes.

Peu de temps après l'arrivée, nous sommes allés saluer Dewaele, Rebry, Vervaecke, Demuyssère, Van Bruaene et Frantz, dans un confortable hôtel de la place Jean-Bart, à Dunkerque. Tous sont en bonne condition physique et ne paraissent nullement fatigués des longs et durs efforts qu'ils produisent depuis un mois.

Rebry est souriant, et dès qu'il nous aperçoit il se porte à notre rencontre pour nous dire: « Ça va bien, jamais je ne me suis senti en aussi bonne forme. Dites bien aux lecteurs du « Journal de Roubaix » que nous avons la satisfaction d'avoir fait notre possible, et que nous entendons tenir le coup jusqu'au bout.

Dewaele, Vervaecke, Demuyssère et Van Bruaene, qui sont venus se joindre à Rebry, manifestent de la tête en signe d'assentiment. Au moment où nous les quittons, MM. Dq-Vier Deruyter et Emile Delcroix du Velo-Club Tourquennois pénètrent dans la chambre de Dewaele, transformée en salle de réception. Les deux dévoués dirigeants du V.C.T. sont accueillis avec enthousiasme, mais l'heure presse et il faut partir.

Nous quittons l'hôtel, tandis que sur la place Jean-Bart, de nombreux curieux réclament Dewaele. Ce dernier s'excuse avec bonne grâce, et paraît au balcon. Les applaudissements crépitent, et le leader du Tour, modeste comme toujours, regagne son appartement.

Aujourd'hui, les « géants » gagneront Dieppe. Cette étape, 21^e du Tour apparaît facile, quoique assez longue. Mais les routes sont en parfait état, et les accidents de terrain peu nombreux. Tout permet de croire qu'elle se dessinera normalement, et que le soir, la situation n'aura subi aucun changement.

Paul EMAER.

(Voir la suite en rubrique « Vie Sportive »)

La Semaine sociale de Besançon

Une lettre de Pie XI à M. Eugène Duthoit
Besançon, 26 juillet. — A la veille de la Semaine sociale de Besançon qui s'ouvrira lundi prochain, S.S. Pie XI a fait répondre par la lettre suivante, datée du Vatican, le 20 juillet, à l'adresse d'hommage et de fidélité reçue de M. Eugène Duthoit, l'éminent président de la Commission générale, professeur à l'Université catholique de Lille: « Monsieur le Président,

Avant d'exposer au Saint-Père, comme vous le faites tous les ans, le programme de votre prochaine Semaine sociale, vous avez cédé à un besoin du cœur pour dire au vicar de Jésus-Christ, en cette année de ses noces sacerdotales, combien tous ses actes, aussi bien dans le domaine doctrinal que dans le gouvernement de l'Eglise, ont été pour vous tous une source inépuisable d'enseignements et de progrès spirituels. Sa sainteté a reconnu dans ces sentiments, l'esprit profondément chrétien qui anime les dirigeants des Semaines sociales et qui les rend si avides de suivre dans le détail de leur vie quotidienne, toutes les directives du Saint-Siège.

C'est le même esprit chrétien qui vous a inspiré le choix du projet que vous disposez à étudier dans la prochaine Semaine sociale. Devant les nouvelles méthodes d'organisation industrielle, vous vous êtes gardé de prendre une attitude d'opposition systématique, fidèle en cela à la recommandation de Saint-Paul. Mais, vous préoccupant des problèmes moraux et religieux impliqués dans ces progrès techniques qui mettent une si puissante empreinte sur la vie humaine, vous avez entrepris de rappeler et de préciser les exigences de la moralité personnelle, de la justice sociale et de la charité.

Aussi, dans ces nouvelles formes d'organisation du travail, de gouvernement des usines, comme dans ces larges ententes économiques qui, au sein des diverses confédérations, même par-delà les frontières de pays à pays, visent tout ensemble à faciliter la production, à développer la prospérité commune, il suffit de parcourir le programme des leçons proposées pour la « Semaine sociale » qui doit avoir lieu à Besançon, pour constater le soin diligent avec lequel vous avez à cœur d'harmoniser en les subordonnant, les fins utiles de la production avec les fins supérieures que le Divin Maître a assignées à la vie humaine.

Etablir cette subordination, c'est entre réaliser la belle parole de Saint-Paul: « Omnia vestra sunt vos autem Christi. Christus autem Dei » et assurer du même coup le succès des buts légitimes d'une saine organisation du travail.

Le Saint-Père vous accorde donc bien volontiers la bénédiction apostolique pour les travaux que vous vous apprêtez à entreprendre sous la direction si sûre de l'éminentissime cardinal-archevêque de Besançon et il forme des vœux pour qu'avec l'aide divine, la XXI^e Semaine sociale produise tous les fruits que vous avez en vue et qui sont si légitimement attendus.

De vous transmettant cette paternelle et bienveillante bénédiction apostolique implorée, je suis heureux de saisir l'occasion de vous remercier, M. le Président, de l'assurance de mon plus cordial dévouement.

Signé: cardinal Gasparri.

UNE DIRECTRICE DE BANQUE AVAIT DÉTOURNÉ 3 MILLIONS

PARIS, 26 juillet. — Sur mandat de M. Ordonneau, juge d'instruction, des inspecteurs ont arrêté M^{lle} Lucie-Engénie de Goribar, née Caron, cinquante-sept ans, de nationalité mexicaine par son mariage, directrice de l'Union financière, 56, rue Notre-Dame-de-Lorette.
M^{lle} de Goribar avait fondé ce cabinet d'affaires en 1906 et jusqu'à ces dernières années s'était contentée de bénéfices raisonnables. Mais, depuis deux ans environ, elle promettait aux clients lui confiant titres et leur argent et signant des contrats à report libre de longue durée un intérêt de 15 p. 100. A échéance du contrat, elle parvenait à faire patienter les plus récalcitrants et signer un nouveau contrat à ceux qui, émerveillés de tels bénéfices, ne demandaient qu'à prolonger une pareille situation.
Quelques clients portèrent plainte. La semaine dernière, M^{lle} de Goribar s'entendait condamner par la onzième chambre correctionnelle à six mois de prison avec sursis et à 900.000 francs de restitution, somme que, bien entendu, elle ne put rembourser.

LE CRIME DE SAINT-OUEN



On sait qu'on a retrouvé, dans le jardin d'un individu nommé Desroches, à Saint-Ouen, le cadavre de M. Granger, qu'il tua et enterra il y a trois ans. — 1. Portrait de l'assassin Desroches. — 2. L'assassin indiquant l'endroit où fut enterré le corps de Granger. — 3. M. Ozic, beau-frère de la victime, creusa le sol à l'endroit indiqué par l'assassin, afin d'exhumer le corps de la victime.